

COMPTE RENDU BUREAU DU 15 NOVEMBRE 2023

1. POINT D'ETAPE PROJET DE TERRITOIRE

- a. Enjeu 1 : Accompagner le développement et la mutation de l'industrie. Favoriser la transition écologique et numérique
- b. Enjeu 2 : Valoriser les atouts naturels du territoire pour développer le tourisme, maintenir l'agriculture et valoriser la forêt
- c. Enjeu 5 : Prévention et valorisation des déchets ou prévenir et valoriser les déchets
- d. Enjeu 6 : Préserver les écosystèmes pour vivre dans un environnement de qualité
- e. Enjeu 7 : Exemplarité de la collectivité en matière de transition écologique
- f. Enjeu 11 : Déployer un numérique responsable

2. EXAMEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2024

3. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN D'UNE DEMANDE AU TITRE DE 2023

4. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DES BIENS SUIVANTS (< 4 600 €)

5. DECISION DU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DU BIEN SUIVANT (> 4 600 €)

1. POINT D'ETAPE PROJET DE TERRITOIRE.

Pour rappel, le projet de territoire comporte 11 enjeux divisés en 3 axes. 11 groupes ont donc été constitués afin de travailler chaque enjeu. Un état des lieux des actions menées depuis 2021 a pu être établi et chaque groupe de travail propose aux élus, une action phare à réaliser en 2024. 5 enjeux ont déjà été présentés lors du bureau du 6 novembre, ce bureau permet de finaliser l'ensemble des enjeux. Ce travail sera présenté lors du séminaire « budget » du 25 novembre 2023.

Le bureau a pris connaissance de l'avancée du projet de territoire sur les 5 enjeux énoncés.

2. EXAMEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2024

Le bureau émet un avis favorable sur les cotisations, participations financières, subventions aux associations et organismes divers pour l'année 2024.

3. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN D'UNE DEMANDE AU TITRE DE 2023

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par la commune de Labastide-Monréjeau pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

4. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DES BIENS SUIVANTS (< 4 600 €) :

Le bureau prend connaissance de la vente aux enchères suivante :

- Copieur Lexmark XC 522 : mise à prix, 25€ - Résultat enchère : 25€.

5. DECISION DU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES DU BIEN SUIVANT (> 4 600 €) :

Le bureau décide de valider la transaction proposée par le résultat de la vente aux enchères.

- Chariot élévateur Fenwick-Linde électrique 1500 Kg : mise à prix, 2 000 € - Résultats enchère : 5 066 €.
- Renault Mascotte tribenne : mise à prix : 3 200 € - Résultats enchère : 8 045 €.